



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Réflexions méthodologiques sur les études de développement agricole

Ph. Masson

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Masson Ph. Réflexions méthodologiques sur les études de développement agricole. In: Économie rurale. N°113, 1976. Agriculture et inflation. pp. 36-42;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1976.2422>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1976\\_num\\_113\\_1\\_2422](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1976_num_113_1_2422)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

L'objet de cet article est d'essayer de dégager un schéma général d'étude des problèmes de développement agricole.

Nous pensons que pour pouvoir se concrétiser, une orientation de développement doit satisfaire à la fois à deux types de conditions. Le premier groupe concerne les conditions de rationalité : la proposition de développement doit respecter l'ensemble des contraintes qui sont susceptibles de déterminer le développement : contraintes du milieu naturel, des structures foncières, facteurs humains, économiques, techniques, etc. Mais pour être acceptée, une proposition de développement doit en outre être élaborée par les personnes concernées : c'est la justification de la démarche d'animation basée sur la participation des intéressés au travail d'étude. Après avoir détaillé la méthode basée sur une stricte rationalité, nous proposons de l'intégrer dans la démarche d'animation en une « étude-animation ».

La phase d'analyse permet aux groupes intéressés de percevoir leur situation et les facteurs qui peuvent concourir à son amélioration. L'entretien non directif, complété par des études sectorielles restituées, sont les principaux moyens employés.

La phase d'élaboration des orientations s'effectue au cours de réunions entre agriculteurs intéressés et techniciens animateurs, en respectant les contraintes de rationalité résultant de la phase d'analyse.

## Abstract

Reflections on the methodology of agricultural development surveys - The aim of this article is to try to work out a general pattern for the survey of agricultural development problems.

To be realized, a development proposal must meet two types of conditions. First those of rationality : the development proposal must respect all the constraints likely to determine development natural environment, land tenure structures, human, economic and technical factors. Moreover, to be accepted, a development proposal must be worked out by those concerned. This is the justification for the advisory approach based on the participation of all those concerned.

After defining in detail a method based on pure rationality we propose to integrate it in a group study. The analytical phase enables the groups concerned to be aware of their situations and the factors which may lead to its improvement. A non-directional discussion, completed by sectorial surveys, are the main means used. The phase dealing with the setting up of those orientations is carried out in meetings between the farmers concerned, and advisory technicians, respecting the rationality constraints resulting from the analytical phase.



précision des finalités du développement, souvent signalée, due vraisemblablement à la jeunesse du concept, à son caractère trop vaste et trop global, intervient grandement dans les problèmes posés par l'élaboration d'une méthode de développement.

Nous sommes d'autre part bien conscients de la difficulté de traiter du développement agricole, c'est-à-dire d'un développement sectoriel, sans faire référence au développement rural dans son ensemble, voire au développement global d'une zone à la fois urbaine et rurale, unité d'aménagement maintenant bien admise. La difficulté essentielle vient du fait qu'une modernisation de l'agriculture entraîne la plupart du temps une diminution de la population active agricole, ce qui semble contradictoire avec l'objectif de développement agricole : amélioration de la situation des agriculteurs. En fait, à notre avis, il n'y a pas contradiction. Le développement a pour but l'amélioration de la situation de l'homme, que celui-ci reste agriculteur ou quitte le métier agricole. Mais alors, il faut se préoccuper du devenir de ce mutant professionnel, et le développement agricole bien compris rejoint le développement rural. Seul le développement rural global peut permettre qu'un exode agricole, économique-

ment justifié, ne se transforme pas en exode rural. Un développement agricole qui ne voudrait pas envisager d'exode agricole serait conduit à centrer ses propositions sur l'intensification des productions, ce qui, sur une certaine échelle, pose le problème des débouchés de la plupart de ces productions dans un pays autosuffisant pour beaucoup de produits agricoles. Si donc, nous n'envisageons que le développement agricole, c'est avec l'arrière-pensée d'un développement plus général dans lequel il doit être inséré.

Nous situerons notre réflexion méthodologique dans le cas d'un intervenant extérieur, administration, bureau d'étude, université, organisme professionnel, effectuant une étude de développement agricole en liaison étroite avec la collectivité concernée. Nous n'envisageons donc ni le cas d'une étude extérieure à cette collectivité, ni le cas d'une action de développement totalement prise en charge dès l'origine par le groupe concerné où le rôle de l'intervenant extérieur éventuel se bornerait à un appui technique à la demande. L'un des problèmes, nous le verrons, est l'articulation des travaux entre les deux acteurs : intervenant extérieur et collectivité concernée.

## I. — DÉMARCHE GÉNÉRALE

Pour qu'une proposition de développement puisse se concrétiser, ce qui est évidemment le but essentiel, l'étude ne se justifiant que pour l'action de développement qui doit lui succéder ou même lui est associée dès le départ, cette proposition doit respecter deux types de conditions :

1. Elle doit être cohérente avec l'ensemble des facteurs qui déterminent le développement, elle doit satisfaire à la fois à l'ensemble des contraintes qui orientent ce développement. Les facteurs sont multiples : milieu naturel (sol, climat), facteurs humains, structures foncières, facteurs économiques (marchés), contraintes techniques, financières, environnement institutionnel... Il importe donc d'analyser de façon précise tous ces facteurs, pour ne retenir comme orientations de développement que celles qui respectent l'ensemble des contraintes.

2. Une proposition, un programme de développement ne se concrétise que si toutes les personnes concernées ont participé à son élaboration ou, mieux, ont élaboré elles-mêmes ces propositions. Ceci concerne un apport assez récent des travaux effectués sur le développement, et résulte d'une part de la prise en compte d'une tendance naturelle de l'homme à rejeter toute action à laquelle il n'est pas associé, et, d'autre part, d'une conception plus noble du développement qui, devant enrichir l'homme, doit être élaboré par lui-même.

En outre, les propositions doivent être cohérentes avec les objectifs du développement, qu'ils soient clairement définis au départ ou qu'ils résultent d'une recherche au cours de l'étude.

Ces deux grandes catégories de conditions doivent être satisfaites à la fois. Les premières sont les conditions de rationalité du développement, rationalité prise au sens le

plus large (non une stricte rationalité technique ou économique, mais une rationalité incluant les problèmes sociaux du développement).

Cette approche, pourtant plus complète que la simple approche « technocratique » des premières études de développement qui prenait en compte les seuls aspects techniques ou strictement économiques, n'est cependant pas suffisante car elle ne satisfait pas au deuxième groupe de conditions. Les orientations retenues risquent d'être rejetées par les intéressés, même si elles tiennent compte de leurs aspirations, car ils ne les ont pas élaborées eux-mêmes.

A l'inverse, des orientations décidées uniquement selon le deuxième groupe de conditions, c'est-à-dire par les personnes concernées, mais qui ne satisferaient pas aux critères de rationalité globale du premier groupe de conditions, pourraient également être vouées à l'échec. Ne serait-ce pas l'explication du décalage constaté entre espoirs suscités et réalisations effectives, dans des opérations de développement pourtant exemplaires et étonnantes sur le plan de la participation des populations aux décisions ?

En d'autres termes, le fait que les intéressés élaborent eux-mêmes leurs axes de développement, ne dispense pas de l'analyse rationnelle présentée dans le premier type de conditions.

Nous proposons donc dans cet article de développer les caractéristiques d'une démarche rationnelle de recherche des orientations de développement, puis de l'intégrer dans le schéma « animation » afin de constituer une « étude-animation » respectant les deux types de conditions définies.

## II. — DÉMARCHE RATIONNELLE DE RECHERCHE DES ORIENTATIONS DU DÉVELOPPEMENT

Toute proposition de développement devant être cohérente avec l'ensemble des facteurs qui déterminent le développement, la démarche rationnelle consiste à analyser l'ensemble des facteurs ou des contraintes pouvant agir sur le développement et à ne retenir comme orientations, que celles qui satisfont à la fois à l'ensemble des contraintes. Dès lors, le travail s'articule en deux parties : analyse approfondie des facteurs du développement et phase de synthèse pour la recherche d'orientations.

Le premier problème est de recenser toutes les contraintes qui vont intervenir dans la recherche des propositions. Les facteurs relèvent d'une part, de l'environnement général de la zone géographique, mais aussi de la situation existante de l'agriculture, qui elle-même résulte aussi des premiers facteurs.

Il n'est pas facile dans ce contexte de dégager des facteurs vraiment indépendants les uns des autres, mais l'essentiel est surtout de ne pas en oublier. Nous pouvons proposer d'une façon très indicative la liste suivante qui peut varier en fonction des cas :

— les facteurs du milieu naturel, — les structures foncières, — les hommes, — les productions existantes et leurs problèmes, — les marchés, enfin l'environnement institutionnel et économique.

L'ordre de ces facteurs n'implique aucune prééminence des premiers, puisqu'ils doivent être tous pris en compte à la fois.

Un autre problème provient de la variabilité des facteurs. Les structures foncières évoluent en fonction des ventes, des locations, ou de différentes modalités de groupement, les marchés évoluent ou se conquièrent, l'irrigation permet de compenser un déficit en eau... Les facteurs varient aussi selon l'échéance du travail. Plus on travaille à court terme, plus les facteurs sont des données. A plus long terme, les possibilités d'action sur les facteurs sont plus nombreuses.

L'importance de la zone géographique joue également. A une petite échelle, il est évident que du point de vue des marchés, les structures commerciales existantes s'imposent faute de pouvoir en créer d'autres suffisamment efficaces à ce niveau. Pour une zone de plus grande importance, canton, « pays », on peut envisager de renforcer ou créer une structure de transformation et de commercialisation. De puissants ensembles agro-industriels (1) peuvent atteindre des marchés nouveaux ou conquérir des marchés existants, élargissant considérablement les possibilités de la région.

### 1. ANALYSE DES FACTEURS DU DEVELOPPEMENT

Nous présenterons rapidement les caractéristiques de l'analyse de chacun des facteurs.

#### Le milieu naturel (2)

Aucune carte thématique (pédologique, phytosociologique) ne paraît satisfaisante pour répondre aux demandes émanant des responsables de l'aménagement. Toutes présentent un intérêt scientifique évident, mais aucune ne fait clairement apparaître les contraintes et potentialités qui se dégagent au sein des unités naturelles.

La définition de ces dernières à partir de critères morphologiques, botaniques, climatiques, et pédologiques, est relativement aisée, et se prête bien à une interprétation des photographies aériennes.

C'est au sein de ces unités qu'il conviendra d'étudier la répartition des sols et leurs propriétés. Cette démarche (à caractère global) permet d'apprécier les potentialités naturelles ; elle aboutit à une hiérarchisation des contraintes qui dépendent d'ailleurs du type d'aménagement prévu.

#### Les structures foncières

Les points à examiner sont : — la répartition de la propriété foncière (morcellement), — le parcelllement de cette propriété, — la répartition des exploitations par classe de surface, — la taille et la dispersion des parcelles et îlots de culture, — le mode de faire valoir des exploitations, — les formules groupées pouvant exister (groupements agricoles fonciers GAF ou groupement agricole d'exploitations en commun GAEC), — les perspectives d'évolution de ces structures foncières ; marché foncier — les possibilités d'action sur les structures foncières : possibilités d'action des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER), possibilités de différentes formules de groupement.

Il faut rattacher également aux structures foncières, les données concernant le gros équipement : bâtiments, installations, réseaux d'irrigation ou de drainage.

#### Les hommes

L'analyse du facteur humain se divise en deux parties, l'analyse démographique et l'analyse sociologique.

Au point de vue démographique, il faut connaître pour la population totale et celle des ménages agricoles, le niveau de ces populations, leur évolution, la structure des naissances et des décès, la structure par âge.

L'analyse de la population active agricole est particulièrement importante et recouvre les éléments suivants : effectifs, évolution, structure par statut (chef d'exploitation, actif familial, salarié), structure par âge, niveau de formation, participation à des stages...

L'emploi non agricole, son évolution, sa répartition par branche professionnelle, devra être analysé dans la pers-

1. MALASSIS L., Commentaires à propos des plans départementaux de développement. Economie rurale, n° 99-100, janvier-mars 1974, p. 101 (épuisé).

2. Ce paragraphe a été rédigé par F. BOURGEAT, professeur de pédologie à l'ENS Agronomique de Toulouse.

pective de l'absorption de l'excédent de main-d'œuvre agricole dégagé par la modernisation de l'agriculture et du maintien d'une diversité d'activités sur le secteur.

L'analyse sociologique doit permettre à la fois de préciser les objectifs des populations concernées, et leurs souhaits quant aux solutions à adopter.

Si les objectifs généraux des actions de développement sont toujours à peu près les mêmes : amélioration du niveau de vie et des conditions de vie, il importe d'essayer de les préciser plus finement. Les objectifs peuvent être différents selon les groupes sociaux, les conditions d'exploitation, l'âge des intéressés... Veut-on améliorer son revenu en travaillant et en investissant plus, ou maintenir simplement son revenu sans investir ni travailler plus ? Cherche-t-on la sécurité dans un revenu moyen, ou le risque d'un revenu élevé ; veut-on diversifier ses activités, cherche-t-on une activité extra-agricole, veut-on des responsabilités professionnelles ou les rejette-t-on ? S'il existe une certaine homogénéité au niveau des objectifs généraux, les sous-objectifs présentent une grande diversité. Il faut classer les objectifs, les hiérarchiser, en faire une typologie à rapprocher de celle des exploitants ; et bien préciser les sous-objectifs car ils induiront des propositions d'actions de développement vraisemblablement différentes.

Et si les intéressés ont des souhaits quant aux objectifs de développement qui les concernent, ils ont également des désirs quant aux solutions envisagées qu'il importe de connaître. Les uns voudront maintenir l'élevage, d'autres envisageront de l'abandonner. Les uns voudront tenter des spéculations nouvelles, d'autres s'y opposeront. Certains envisageront de compléter leur revenu par un accueil de touristes à la ferme, d'autres préféreront intensifier des spéculations existantes, ou pratiquer des élevages hors sol sous contrat. Certains souhaiteront l'irrigation, d'autres non. Certains voudront s'agrandir, d'autres pas...

Toutes ces indications sont déterminées par enquête ou entretien. L'entretien non directif ou semi-directif se révèle supérieur à l'enquête, étant donné le caractère qualitatif des informations recherchées. Tout questionnaire fermé limite le nombre de renseignements obtenus, sauf dans le cas où toutes les possibilités d'objectifs ou d'aspirations auraient préalablement été prévues par l'enquêteur pour faire l'objet d'une question, ce qui semble difficile. Le recours au traitement informatique des résultats se révèle désastreux car les nécessités de la codification induisent une présentation extrêmement rigide et simpliste des questions (le plus souvent réponse par oui ou non).

### **Les productions existantes**

La connaissance de la situation actuelle des différentes spéculations faites sur la zone participe tout à la fois au diagnostic de la situation et constitue un facteur important du développement futur, tant il est vrai qu'un système de production ne se modifie ni facilement, ni rapidement.

Pour les productions végétales, l'analyse portera sur les surfaces, les assolements, la conduite de la culture, le

travail du sol, fertilisation, traitements, rendements, tous éléments devant être en relation avec les types de sols ou de situation géographique.

Pour les productions animales, il faudra préciser la dimension et la structure des troupeaux, les modes de conduite, l'alimentation, les niveaux de productivité et leurs éléments déterminants.

Le but de cette analyse est également de révéler les différents problèmes techniques qui se posent au sujet de ces productions.

### **Les marchés**

Toute production existante ou envisagée doit trouver un débouché, que ce soit au niveau de la transformation ou du consommateur final.

Il semble qu'il faille analyser le marché sur deux plans : celui du marché potentiel national ou international, abstraction économique, et, sur un plan plus concret, celui des structures de transformation ou de commercialisation existantes et accessibles pour les producteurs de la zone. En effet, il ne suffit pas qu'il existe un marché potentiel ; encore faut-il pouvoir l'atteindre au moyen de structures commerciales.

L'étude des marchés potentiels des produits les plus courants est rapidement faite à l'aide de la bibliographie, mais une étude particulière doit être entreprise pour des spéculations nouvelles qui seraient envisageables.

Plus la zone d'étude est petite, plus l'analyse des structures commerciales ou de transformations existantes est importante, car il est impossible de créer ces structures à un niveau géographique trop faible. Il faut connaître la formule juridique des établissements, leurs activités, le niveau de prix payé, le mode de paiement et surtout l'évolution prévisible de la capacité d'absorption des organismes.

### **L'environnement institutionnel et économique**

Nous regroupons là de façon un peu artificielle, tout ce qui est environnement institutionnel ou économique, agricole ou non, de la zone.

Le premier point est évidemment l'environnement institutionnel administratif et professionnel de l'agriculture. Il y a lieu de recenser tous les organismes qui, de près ou de loin, peuvent avoir une action sur le développement agricole de la zone, d'analyser leur possibilité d'action.

L'environnement économique concernant l'agriculture a été vu dans le paragraphe précédent. Il importe également de cerner les autres activités économiques de la zone, artisanat, industrie, secteur tertiaire, susceptibles de fournir localement des emplois aux mutans professionnels agricoles.

Nous pouvons également analyser ici tous les équipements collectifs de la zone qui participent grandement aux conditions de vie des résidents : desserte en eau, électricité, moyens de communications, téléphone, équipements scolaires, sanitaires, sportifs, culturels, sociaux...

L'analyse de tous ces facteurs permet de faire un diagnostic de la situation de la zone. Ce diagnostic, global, permet de situer l'agriculture parmi l'ensemble des

activités du secteur. La synthèse de la situation doit faire apparaître aussi bien les problèmes économiques que les problèmes sociaux des agriculteurs.

## 2. RECHERCHE DES PROPOSITIONS DE DEVELOPPEMENT

La proposition doit impérativement satisfaire à la fois à toutes les contraintes que nous venons d'analyser.

Prenons un exemple étudié récemment dans la zone du Golo en Corse (3). Le problème posé était celui de l'installation d'agriculteurs devant, par une utilisation agricole de l'espace, lutter préventivement contre les incendies de maquis ou forêts. La solution élevage ovin laitier sur association foncière pastorale autorisée est apparue comme satisfaisant à la fois toutes les conditions. L'analyse du milieu naturel a montré qu'il y avait sur la zone des surfaces assez importantes, utilisables en parcours améliorés à mouton, et des surfaces plus faibles aptes à porter des cultures fourragères intensives.

Les structures foncières se sont révélées extrêmement morcelées et dispersées, beaucoup de parcelles étant en indivision et de nombreux propriétaires étant absents. L'association foncière pastorale autorisée a semblé le meilleur moyen juridique pour regrouper des terres appartenant à des propriétaires qui ne voulaient ni vendre, ni louer, et qui souvent en arrivaient à espérer une intervention extérieure pour résoudre les problèmes fonciers.

Les résidents et les candidats à l'installation souhaitaient, en majorité, des spéculations traditionnelles telles que l'élevage ou l'arboriculture. L'élevage ovin laitier était d'ailleurs, avec l'élevage bovin à viande, l'une des

rare activités agricoles de la zone. Au point de vue commercial, les laiteries de la Société des Caves de Roquefort pouvaient à la fois collecter le lait et absorber un accroissement de production laitière. La faiblesse de l'environnement institutionnel agricole dans le secteur limitait les innovations techniques et impliquait le choix d'une spéculation traditionnelle améliorée. Une étude économique prévisionnelle montrait que l'activité retenue était économiquement intéressante.

L'activité ovin-lait a donc été proposée comme orientation principale de par son adéquation aux facteurs analysés sur la zone.

D'autres spéculations ont été rejetées pour non-respect d'une contrainte au moins : l'élevage bovin pour des problèmes d'inorganisation du marché, la viticulture pour son rejet par la population, l'arboriculture pour son inadéquation avec l'objectif d'utilisation maximale de l'espace...

Il est évident que le schéma n'est pas toujours aussi clair, ni rigoureux. Dans la plupart des cas, la situation actuelle de l'agriculture intervient beaucoup plus, et le travail se borne à conseiller quelques inflexions au système existant. Une étude faite sur le secteur d'irrigation de Saverdun en Ariège (4) a montré que le maïs reste la spéculation qui valorise le mieux l'irrigation, mais qu'à partir d'un certain niveau technique d'autres cultures telles que fèverolle, lin, soja, chanvre, blé dur, peuvent avoir un niveau de marge brute presque équivalent. On a donc pu construire un assolement agronomiquement intéressant et d'un niveau économique assez voisin de celui qu'apporterait la monoculture du maïs irrigué. L'effort devait donc porter sur le plan technique, notamment sur la conduite de l'irrigation.

## III. — L'INTÉGRATION DE LA DÉMARCHE RATIONNELLE DANS LE PROCESSUS D'ANIMATION

La démarche d'animation renverse le sens du schéma précédent. Au lieu que les orientations du développement soient décidées par les techniciens extérieurs aux populations, ce sont les populations elles-mêmes qui précisent leurs objectifs, analysent leur situation et élaborent leurs orientations.

Le projet de développement devient celui des personnes intéressées ; il n'est pas perçu comme extérieur, il est donc accepté et mis en œuvre par le groupe.

Seule cette méthode semble tenir compte réellement des aspirations des gens. Autrement dit, on ne peut pas répondre aux reproches qui sont faits aux études uniquement technico-économiques, en y adjoignant une étude sociologique dont on tiendrait compte dans l'élaboration des propositions de développement. Nous en avons refait l'expérience récemment dans notre travail déjà cité sur la zone du Golo en Corse. A la suite de notre étude sur les possibilités de développement agricole de la zone effectuée selon le schéma précédent, il nous a été demandé en 1975, par une « animation » de quelques mois d'été, d'essayer de concrétiser nos propositions.

Des difficultés sont apparues essentiellement parce que la proposition émanait de l'extérieur, même si elle correspondait à peu près aux contraintes analysées sur la zone, y compris celles d'ordre humain et social. Et finalement les quelques mois de travail sur le terrain ont permis de ne réaliser qu'une installation d'éleveur qui s'est d'ailleurs effectuée selon le schéma proposé. Cette installation unique montre deux choses : le schéma proposé répondait bien aux multiples contraintes qui s'exerçaient au niveau local, justifiant ainsi la méthode d'analyse, mais les propositions n'ayant pas été conçues directement par

3. BERENI P., DELVARRE G., LANGLET B., sous la direction de BOURGEAT F. et MASSON P. Recherche des possibilités de développement agricole dans la zone du Golo (Corse). Offset ENSAT 1974, 156 p.

4. BALAS B., BERTHELLIER B., GALLEN M., sous la direction de MM. BLAZY, BOURGEAT, BREL, CANDAU, MASSON. Le secteur de Saverdun : impacts de l'irrigation et perspectives. Polycopié, Chambre d'Agriculture de l'Ariège et ENSAT, juin 1975, 145 p.

la collectivité, ont eu tendance à être rejetées, ce qui est nettement apparu lors des réunions locales (5).

Le schéma de développement se justifie également pour d'autres raisons que l'efficacité. Dans ce type de développement, qualifié d'ascendant par P. Houée (6), la population elle-même prend en charge son développement. Celui-ci n'est donc plus subi, imposé par la société globale, et plus ou moins bien assimilé. La collectivité détermine elle-même sa propre voie de développement et l'assume. Le développement est pris alors dans son sens le plus large, celui d'un projet de société.

Nous ne voulons pas reprendre ici les analyses déjà effectuées sur l'animation au développement, mais simplement rappeler les éléments principaux des techniques d'animation permettant ce type de développement.

L'animation est considérée comme essentielle au démarrage et à la poursuite des actions de développement. Elle se définit comme « une démarche pédagogique destinée à permettre aux hommes à qui elle s'adresse de devenir responsables des changements qui détermineront leur avenir » (7), ou encore comme « l'action qui vise à rendre les groupes conscients, solidaires, agissants, responsables » (8).

Quels sont les moyens de cette animation ? Ce sont principalement l'enquête ou l'entretien individuel et la réunion en commission.

L'enquête est essentiellement un moyen d'analyse, mais elle devient un moyen d'animation et de formation si elle prend la forme d'un entretien non directif, centré sur un thème assez vaste, tel que la situation de l'agriculteur, les problèmes de l'exploitant. Cet entretien individuel exhaustif préconisé par Boisseau (9), permet à chacun d'exposer ses problèmes, d'en prendre conscience, d'y réfléchir, de préciser ses objectifs, de se sentir concerné personnellement par l'action de développement.

La réunion de groupe avec l'animateur est également un moyen privilégié d'animation. C'est dans ces réunions de groupe restreint, en commissions sectorielles ou locales, que s'effectue un travail collectif d'analyse, de confrontation d'objectifs, puis de recherche concertée de solutions. Les commissions de travail demeurent après la phase d'étude et contrôlent, coordonnent l'exécution des objectifs. Il n'y a d'ailleurs pas de coupure, ni pratiquement de distinction entre étude et action de développement. Les phases d'analyse, de réflexion, de choix d'orientation, font partie intégrante de l'action de développement en raison de la grande participation des intéressés aux travaux.

Comment dès lors intégrer le schéma rationnel proposé plus haut dans ce processus d'animation, afin de conduire une « étude-animation » ?

Deux phases au moins sont à distinguer sur le plan intellectuel : une phase d'analyse et une phase d'élaboration de propositions. Les phases ne peuvent être que les différents stades de réflexion d'une même structure de concertation.

## 1. LA PHASE D'ANALYSE

Le principe est de faire participer au maximum la population à l'analyse de sa propre situation, de façon

qu'elle prenne concrètement conscience à la fois de celle-ci et des facteurs qui déterminent son évolution.

Nous retenons la série de facteurs dégagés précédemment, mais le facteur humain est pris en compte par la démarche même d'animation. La participation des intéressés à l'analyse de ces différents facteurs, est variable et ne peut être effectuée pour tous. Elle est faible surtout pour deux facteurs, le milieu naturel et l'étude des marchés. Cette faible participation à l'étude du milieu naturel, due à la technicité de l'analyse, ne semble pas contrecarrer l'adhésion des intéressés à l'analyse. En effet, les agriculteurs connaissent leur terroir et « sentent » assez bien les unités naturelles que nous proposons de dégager ; ils font en général assez confiance aux techniciens pour tout ce qui concerne l'étude des sols.

La non-participation à l'étude des contraintes de marché semble plus gênante, car ces contraintes sont souvent mal perçues et sous-estimées. Se préoccupant assez peu de la commercialisation de leurs produits, les agriculteurs ont une certaine tendance à rejeter sur les pouvoirs publics, les entreprises d'aval ou les consommateurs, la responsabilité de leurs problèmes commerciaux. Il semble cependant difficile qu'ils participent substantiellement aux études de marchés ou de structures commerciales.

L'analyse de la situation et des autres facteurs, ainsi que la détermination des objectifs de développement, peuvent se faire au moyen de deux processus participatifs : l'entretien individuel et la réunion de groupe.

L'entretien individuel non directif est le moyen de contacter tous les agriculteurs de la zone ou tous les agriculteurs d'une zone échantillon. Il a un double objectif, être un moyen d'animation, de formation, et un instrument d'analyse de la situation pour l'intervenant extérieur (10). Moyen d'animation, il permet à chacun de s'exprimer librement, d'exposer ses problèmes plus facilement qu'en réunion où la présence des autres agriculteurs peut gêner l'expression de certains. L'entretien est formateur pour l'agriculteur qui doit faire l'effort de formuler sa situation, ses interrogations, ses objectifs. L'entretien est également source d'information pour l'enquêteur ; la plupart des éléments précis d'analyse de la situation ont été prononcés pendant l'entretien et sont

5. BERENI P., CHARPENTIE L., sous la direction de MASSON P. Perspectives de développement agricole de la zone du Golo (Corse). Rapport d'animation (été 1975). Aspects économiques de la création et de l'utilisation des parcours améliorés. Offset, ENSAT, janvier 1976.

6. HOUEE P. Quel avenir pour les ruraux ? Ed. Economie et humanisme, Editions Ouvrières, Paris, 1974.

7. INDAR. L'aménagement rural : l'animation et les partenaires du développement, 1974.

8. HOUEE P. Développement micro-régional ; un premier bilan. Espace 90, n° 39, décembre-janvier 1974, pp. 8-25. Quel avenir pour les ruraux ? ouvrage cité.

9. BOISSEAU P. Une action expérimentale de développement en Meurthe-et-Moselle. INRA, Paris, 1969. Expérimentation d'une méthode de travail des conseillers auprès des agriculteurs d'un quartier ou d'une commune. Economie rurale. 99-100, janvier-mars 1974 (épuisé).

10. BOISSEAU P. Articles cités.

notés. Les éléments manquants sont demandés en fin d'entretien, comme dans une enquête classique.

Les réunions de groupe entre agriculteurs et techniciens animateurs permettent aux participants (de 10 à 20) de confronter leurs analyses, de les approfondir, d'arriver à formuler un certain nombre de problèmes et d'objectifs communs, de bien cerner les différentes contraintes qui déterminent le développement de la collectivité. Les réunions sont préparées par un document d'analyse des entretiens individuels, restitution anonyme de la situation et des principales préoccupations de chacun.

La restitution est également un moyen d'animation. Elle consiste à présenter la situation ou ses éléments à la collectivité concernée. Le groupe prend alors conscience globalement de sa situation, alors que souvent la perception de chaque membre du groupe est faite individuellement à travers son propre cas. La restitution doit porter sur tous les éléments de l'analyse. Elle est souvent le point de départ d'une volonté de faire évoluer la situation décrite et prépare donc la phase d'élaboration des orientations.

## 2. LA PHASE D'ELABORATION DES ORIENTATIONS

L'élaboration des orientations doit se faire conjointement par les agriculteurs concernés et les techniciens extérieurs : ici encore, toute orientation de développement doit satisfaire à la fois à toutes les contraintes analysées.

Ce travail de recherche des orientations se fait en réunion de groupe jusqu'à obtention d'un consensus entre intéressés et techniciens, garants si besoin est, de la rationalité et de la cohérence des choix. La composition et la dimension des groupes est variable selon les cas. On peut avoir des réunions plénières ou générales au niveau de l'ensemble géographique ou de sous-ensembles géographiques, ou au contraire des réunions sectorielles sur des problèmes particuliers (problèmes fonciers, problèmes relatifs à une catégorie de production) qui ont un rôle d'étude. Ces décisions doivent évidemment être prises au niveau de réunions plénières qui, seules, peuvent tenir compte de la globalité des phénomènes de développement.

Le problème de ce genre de travail est évidemment celui du nombre de réunions et de personnes par réunion qui augmente très vite dès que le niveau géographique de l'étude animation s'accroît. L'idéal est évidemment, la participation de l'ensemble de la population concernée par ces travaux, mais ce ne semble possible qu'à l'échelle de quelques communes. Au niveau de l'unité classique d'aménagement, petite région, canton, une fraction plus ou moins importante de la population peut encore participer ; au niveau départemental ceci devient impossible.

La participation est alors celle des responsables professionnels, mais cette participation est-elle véritablement représentative de la population ?

Lorsque l'échelle géographique est trop vaste, il semble préférable de faire un travail en profondeur sur un échantillon restreint de communes représentatives. Le problème est dans le choix de ces communes test qui doivent caractériser une zone homogène sur le plan physique, humain, économique.

## CONCLUSION

Nous pensons avoir dégagé une méthode générale d'étude des problèmes de développement agricole ; une façon de les aborder qui associe à la fois une démarche rationnelle, scientifique, de recherche des orientations du développement, et une démarche « humaniste » basée sur la participation maximum des populations concernées aux choix qui les intéressent.

En effet, si le développement ne se conçoit que pour l'homme et donc par l'homme, d'où l'intérêt de la démarche animation, il est néanmoins soumis à des contraintes qu'il s'agit d'analyser rationnellement pour que les orientations les respectent toutes. L'étude des problèmes de développement doit donc concilier la démarche rationnelle et la démarche animation en une étude animation. Celle-ci ne se dissocie d'ailleurs pas de l'action de développement dont elle n'est que la première étape. Il n'y a plus de hiatus étude-action. Les structures mises en place demeurent pendant toute l'opération de développement, contrôlant, corrigeant, adaptant les orientations et les réalisations ; elles peuvent être permanentes.

Mais une telle étude animation suppose certains préalables. Comme toute animation elle ne porte ses fruits que si certaines conditions sont réunies. Pour P. Houée (11), il faut que la collectivité s'interroge sur son avenir, que l'on note déjà l'émergence de novateurs prêts à saisir des possibilités nouvelles, et que l'on entrevoie des possibilités d'évolution même imprécises, suscitant un espoir.

Il importe également d'avoir l'assurance que l'action de développement se poursuivra et continuera la première phase d'étude. Cette suite peut provenir des Pouvoirs Publics décidés à intervenir sur la zone, des professionnels prêts à tenir compte des conclusions de l'étude dans leurs programmes d'action, des intéressés eux-mêmes suffisamment motivés par leurs problèmes pour être résolus à mettre en œuvre les conclusions du travail. Une telle étude animation ne peut donc se concevoir sans demande clairement formulée.

---

11. HOUÉE P. Quel avenir pour les ruraux ? Ouvrage cité.